

## L'orthopédagogie ou la pédagogie spécialisée selon Eliane Chaulet

Date de rédaction de la fiche : 10/10/01

Dates de mise à jour : 21/05/03

Eliane Chaulet est éducatrice et psychologue. A partir de son expérience et dans un cadre théorique piagétien, elle a élaboré une progression d'exercices rééducatifs qui sont, retranscrits dans son ouvrage « Manuel de pédagogie spécialisée ». Pour Eliane Chaulet, il n'existe pas de pédagogie spécifique à un type de handicap. Les exercices proposés par l'auteur doivent permettre à l'enfant de se constituer un capital de « schèmes organisateurs » dans les domaines les plus divers possibles et ce, à partir de l'action et de l'expérience.

L'ouvrage très complet d'Eliane Chaulet est divisé en cinq parties qui correspondent à cinq domaines de travail. Dans chaque séance de travail effectuée par un enfant, doivent être proposés des exercices de chacun des cinq domaines.

Voici la description de ces domaines et des exercices qu'ils recouvrent :

### . Les exercices fondamentaux

Ce sont des exercices qui font appel à des capacités qui apparaissent naturellement et spontanément chez les enfants avant l'âge de deux ans, mais auxquelles on attache peu d'importance car moins spectaculaires que la station assise, la marche. Pourtant ces capacités sont la base de la construction de la personnalité.

Ces exercices nécessitent une présence et une écoute active de l'adulte. Ils doivent, en permanence, être accompagnés de la parole de l'adulte.

#### □ le donner

C'est une étape importante et fondamentale de la relation et de la socialisation.

#### □ Le lâcher

Le geste du lâcher est « chargé d'une fonction symbolique importante » « et peut être considéré comme le premier acte volontaire d'émancipation ».

#### □ la notion d'identité

La capacité d'acquérir la notion du « pareil » doit précéder la capacité de trier « car elle la détermine »

#### □ le nom de l'objet

Chez l'enfant autiste, cet exercice sur le « nom » est indispensable car il y oppose souvent beaucoup de résistance.

#### □ le tri

« Sans la maîtrise de cette activité, il ne peut y avoir d'organisation mentale ».

Chez l'enfant autiste, les activités de tri ont souvent pour particularités :

- « de se suffire à elles-mêmes, sans prolongement, ni projection possibles vers une activité supérieure,
- d'être stéréotypées, compulsives, limitées et souvent obsessionnelles,
- de couper l'enfant du monde qui l'entoure ».

□ l'agressivité

Pour Eliane Chaullet, l'agressivité est l'expression anarchique de l'affirmation de soi. Les exercices vont viser à la libérer, à la canaliser, à la rendre supportable socialement et surtout à la verbaliser.

□ la frustration / la séparation

« il n'existe pas d'éducation sans apprentissage de la frustration ». L'orthopédagogie de la frustration s'impose chez l'enfant autiste et appliquée dès le plus jeune âge permettrait de réduire les résistances au changement et l'agressivité.

### **Les mouvements mécaniques de base.**

Ces mouvements correspondent à la « maîtrise des moyens mécaniques nécessaires et indispensables pour aborder le monde du jeu éducatif didactique et celui, plus complexe, de la vie quotidienne ».

Il s'agit, ici, d'une pédagogie mécanique basée sur la répétition, la gratuité.

Ces exercices agissent sur la maturation neurologique, le développement de l'intelligence et la dynamique mentale.

- Déplacements et transvasements
- Enfiler sur une tige verticale
- Encastrer une forme dans un trou
- Aligner
- Empiler
- Appuyer ou pousser et tirer
- Pincer entre le pouce et l'index

La préhension fine est le « signe d'une maturation motrice, elle devient aussi un outil d'information important dans le domaine de la sensibilité et de l'analyse intellectuelle ».

- Retourner

### **Exercices de motricité**

« L'éducation de la motricité chez l'enfant handicapé doit se faire :

- par unité isolée,
- en répétition constante et suffisamment longue,
- de façon consciente et parfois rébarbative,
- hors d'un contexte de jeu, de loisirs ».

Pour certains enfants, il n'est pas nécessaire de respecter le déroulement classique ; l'essentiel étant que les acquisitions se fassent. Les exercices concernent :

- la mobilité du corps
- la marche, en reprenant les étapes antérieures que sont le ramper, le quatre-pattes
- les membres inférieurs. Ces exercices vont également agir sur l'équilibre et la latéralisation
- les membres supérieurs
- l'utilisation du ballon
- les mouvements rythmés du pied
- les rythmes des mains

Lorsque la plupart de ces « schèmes moteurs » sont acquis, il faut les poursuivre dans des activités de jeu, de sports de loisirs, ou trouver leur application dans la vie quotidienne.

### L'éducation de la main

L'activité de la main est liée à l'activité mentale « sans que l'on puisse dire qui agit sur qui, selon quel ordre. « Le couple cerveau-main est pourtant bien une réalité ».

Les exercices proposés sont :

- ❑ les exercices spécifiques (pétrir, déchirer, froisser...)
- ❑ les travaux manuels. Pour les adultes, les travaux manuels constituent un loisir. Pour l'enfant et encore plus pour l'enfant handicapé, ces travaux nécessitent un effort qui ne procure pas immédiatement de plaisir. Il faut donc l'envisager comme un moyen supplémentaire d'agir sur le développement.
- ❑ Le graphisme

### Exercices cognitifs ou jeux pré-scolaires

Différentes situations peuvent se présenter

- l'enfant qui ne joue pas  
Il faut savoir attendre et accepter que l'enfant mette beaucoup de temps à transférer ses acquisitions.
- L'enfant qui a une possibilité de jeu limitée  
L'orthopédagogie va enrichir le jeu car un transfert des acquisitions est déjà en place.
- L'enfant que le jeu déstructure, notamment l'enfant autiste :  
Il faut alors limiter le temps de jeu spontané
- ❑ L'imitation  
Cette fonction n'est pas spontanée, surtout chez l'enfant autiste mais pour Eliane Chaulet, il ne s'agit que d'un manque d'expériences et d'apprentissage que l'on peut rétablir.
- ❑ Le tâtonnement

### Méthodologie pour les exercices didactiques

Il faut : «

- donner la priorité à l'exercice et non à la réussite,
- donner des directives (verbales, physiques) qui permettent la réussite
- « commencer par des niveaux d'acquisitions supérieurs car c'est l'activité structurante qui va donner naissance aux schèmes »,
- exiger une réalisation sans mouvements inutiles, sans fantaisie
- provoquer la perte, c'est à dire laisser tomber dans l'oubli pendant plusieurs séances l'acquisition
- éviter de vérifier une acquisition antérieure,
- accéder au tâtonnement dirigé,
  
- diversifier au maximum les types d'exercices,
- reproduire les stades piagétiens, rendre l'enfant critique,

- aseptiser le champ pédagogique,
- employer une parole libérée et symbolique. »

### Matériel sensori-moteur

L'auteur décrit les exercices spécifiques à chaque matériel proposé.

*Le choix de l'utilisation d'une méthode doit faire l'objet autant que possible d'une discussion d'équipe ou entre les différents acteurs de la prise en charge*

### **Bibliographie**

- Manuel de pédagogie spécialisée / Chaulet (E).- Dunod,, 1998  
**Référence CIERA 00271**

### **Formation et contacts**

- Eliane Chaulet. 117, rue de Belleville. 75019 PARIS. Tel : 01 42 41 87 67  
Formation uniquement sur Paris, d'une durée de 3 ans, accessible aux psychologues, orthophonistes et éducateurs.